

RECENSEMENT DES FRONTALIERS, SUISSES ET DOUBLES NATIONAUX 2025



Comme tous les ans depuis 1973, le canton de Genève octroie une compensation financière aux communes de Haute-Savoie pour les travailleurs frontaliers de nationalité suisse ou ayant la double nationalité (suisse et française).

La Compensation Financière Genevoise est une ressource financière indispensable à la commune et permet de financer de nouveaux projets d'investissement !

Afin que cette compensation soit correctement répartie entre toutes les communes de Haute-Savoie, il est nécessaire que les frontaliers et les doubles-nationaux se recensent.

Pour cela, merci de renseigner les champs du formulaire ci-dessous ou de faites-vous connaître en mairie.

IMPORTANT : Cette déclaration n'est pas transmise aux services des impôts et n'a aucune incidence sur votre imposition en France.

Mairie de Marigny Saint Marcel
Tél : 04.50.01.17.12
Email : mairie@marignystmarcel.fr

NOM :

Prénom :

Adresse postale :

Code postal :

Commune :

Date de naissance :

Email :

Numéro de téléphone :

Nationalité(s) : Française Suisse Autre :

Nom de l'employeur :

Adresse de l'employeur :

Code postal de l'employeur :

Commune de l'employeur :

J'ai un permis G :

Numéro de ma carte de travail :

Date de délivrance de ma carte de travail :

Questions, remarques, commentaires :

.....
.....
.....
.....
.....